

<b>Pays</b>	<b>République Démocratique du Congo</b>
<b>Numéro d'identification de la demande</b>	<b>2022000039</b>
<b>Titre</b>	<b>Programme d'incubation visant à développer et à étendre les pratiques et technologies d'agriculture et d'agroforesterie durable en République Démocratique du Congo</b>
<b>NDE</b>	CERERK (Centre d'études et de recherches sur les énergies renouvelables) énergies renouvelables KITSISA KHONDE DE KINSHASA Point focal : Professeur Bernard NDAYE NKANKA Courriel : <a href="mailto:ndaye.nkanka@ista.ac.cd">ndaye.nkanka@ista.ac.cd</a>
<b>Auteur de la proposition</b>	Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais (ANADEC) Nom et prénom de la personne de contact : Godefroy KIZABA Poste : Directeur général Courriel : <a href="mailto:godefroy.kizaba@orange.fr">godefroy.kizaba@orange.fr</a>

### Résumé de l'assistance technique du CTCN

L'agriculture de conservation est une réponse à la gestion durable des terres, à la protection de l'environnement et à l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Dans de nombreux cas, il a été prouvé que l'agriculture de conservation réduit les émissions de GES des systèmes agricoles et renforce leur rôle de puits de carbone. Elle a pour but de stabiliser la production et d'accroître la fertilité des sols en améliorant leur structure, la conservation de l'eau et par voie de conséquence les rendements.

Bien que les avantages de l'agriculture de conservation et de l'agroforesterie durable, comme technologie d'adaptation et d'atténuation des effets de changements climatiques, aient été démontrés par la recherche dans les pays du Nord, il existe encore très peu de preuves empiriques des avantages potentiels de cette technologie climatique dans les pays de l'Afrique Subsaharienne. Les études sur des projets concrets manquent et les décideurs en matière de développement ne sont pas suffisamment sensibilisés sur cette technologie. En outre, l'absence de soutien politique intersectoriel reste une incertitude et un défi pour les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires qui recherchent des moyens d'utilisation durable des terres pour l'agriculture. La recherche empirique générant des preuves pertinentes au niveau local et démontrant les avantages de l'agriculture de conservation et de l'agroforesterie durable et de l'agroforesterie durable en fonction des conditions environnementales locales et des variétés de cultures ciblées est nécessaire pour obtenir le soutien des politiques et des entreprises innovantes en RDC. Cette assistance technique vise à réaliser un document de projet pour le déploiement des approches d'agriculture de conservation et d'agroforesterie durable et d'agroforesterie durable en RDC et soutenir l'incubation des entreprises innovantes et nouvelles dans ce secteur.

#### Accord :

(Si possible, veuillez utiliser des signatures électroniques au format Microsoft Word)

#### Entité nationale désignée pour le mécanisme technologique de la CCNUCC

Nom : NDAYE NKANKA Bernard  
Titre : Professeur, END de la RDC  
Date : le 10/05/2024  
Signature :

#### Auteur de la proposition (la signature de l'auteur de la proposition est facultative)

Nom : Godefroy KIZABA  
Titre : DIRECTEUR GENERAL  
Date : le 08/05/2024  
Signature :

## Centre et réseau de technologies climatiques de la CCNUCC (CTCN)

Nom : Rajiv Garg

Titre : Directeur du CTCN (a.i.)

Date :

Signature :

7 June 2024

### 1. Historique et contexte

La République démocratique du Congo (RDC) est l'un des pays les plus riches en ressources naturelles au monde, avec une abondance d'or, de tantale, de cuivre et d'étain - des minerais utilisés dans la production d'appareils électroniques tels que les batteries, les téléphones et les ordinateurs portables - mais le pays est à la traîne en termes de développement.

Des décennies de conflits ethniques et de crises politiques ont empêché le deuxième plus grand pays d'Afrique de réaliser son potentiel. Toutefois, le gouvernement du pays et les membres de son écosystème technologique s'efforcent de changer cette situation, l'approbation récente du projet de loi sur les start-ups "DRC Start-Up Act" constituant un grand pas dans la bonne direction.

Parallèlement à cette loi, d'autres mesures ont été mises en place pour améliorer le climat des affaires en RDC. Il s'agit notamment d'un projet de loi sur la technologie numérique et les droits en ligne, et de la transformation de l'Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais (ANADEC), qui a été dotée de ressources financières pour mettre en œuvre des mesures d'appui aux entrepreneurs congolais.

L'ANADEC est une institution publique dont la mission est de promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME) et le développement de l'esprit d'entreprise. Il fournit aux PME des services spécifiques tels que l'information, la formation, l'assistance consultative, le mentorat, le coaching et l'incubation. Il a été créé le 5 janvier 1973 par la loi n° 73-011 et a été modifié et complété par le décret 21/02 du 2 octobre 2021, date à laquelle il a été rendu public et doté d'un mandat légal et d'une autonomie de gestion.

L'ANADEC promeut l'esprit d'entreprise au niveau national, par le biais d'informations, de formations théoriques et pratiques sur l'accès des entrepreneurs au financement de projets et aux marchés publics ou privés, afin de promouvoir le développement durable. L'organisation exécute le mandat qui lui a été confié par le gouvernement :

1. Sensibiliser et soutenir l'esprit d'entreprise : Informer les jeunes, les femmes et d'autres personnes sur les possibilités d'entreprendre, encourager les jeunes à être créatifs, à prendre des initiatives et à développer leurs compétences professionnelles.
2. Échanger avec des entrepreneurs potentiels : Examiner la faisabilité des idées et des projets d'entreprise ; encourager les actions visant à concrétiser les idées et les projets d'entreprise.
3. Incubation de PME : Fournir un apprentissage professionnel, technique et managérial aux incubateurs de PME et aux chefs de projet, faciliter l'accès aux débouchés commerciaux, au financement et à l'acquisition d'équipements.
4. Installations de co-working : Offrir aux PME et aux porteurs de projets d'entreprise des espaces de travail équipés, mettre à la disposition des incubés et des entrepreneurs des espaces de services, des services de secrétariat, une connexion internet, des photocopies, et autres...
5. Mentorat et mise à niveau : Permettre aux jeunes entrepreneurs de bénéficier d'un accompagnement et du savoir-faire personnel et professionnel d'entrepreneurs ayant réussi

dans chaque secteur ; aider les entrepreneurs à améliorer leurs compétences professionnelles et leurs performances pour une activité durable.

6. Services de mise en réseau : Initier les entrepreneurs à la mise en réseau.
7. Exposition : Des entrepreneurs de premier plan pour accroître la visibilité de leurs produits et se faire connaître.
8. Exportation des produits des PME : Soutenir les PME dans la maîtrise des procédures d'exportation, aider les entrepreneurs à trouver leur place dans la chaîne de valeur.

Les incubateurs de PME de l'ANADEC offrent une série d'avantages aux PME qui rencontrent des difficultés, ainsi qu'aux femmes entrepreneurs, aux jeunes porteurs de projets innovants et à tout Congolais motivé par la création de son entreprise. Voici quelques exemples d'incubateurs de PME développés et soutenus par l'ANADEC :

- L'incubateur pilote pour les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur du cuir à Kinshasa, avec le COMESA
- Centre d'incubation de PME "multisectoriel", en partenariat avec la National Small Industries Corporation (NSIC) de l'Inde,
- Centre d'incubation de PME spécialisé dans la production d'huiles essentielles avec l'appui technique de SEOB/SEDA et du RSA
- Centre d'incubation de PME spécialisé dans le secteur du bois à Bandundu
- Centre d'incubation de PME spécialisé dans la filière fruits et légumes au Kongo centrale

Pour la mise en œuvre de différents programmes d'incubation, l'ANADEC s'associe à diverses institutions techniques et financières, dont la National Small Industries Corporation (NSIC) de l'Inde et la Small Enterprises Development Agency (SEDA) de la République d'Afrique du Sud, le COMESA

En plus des programmes d'incubation mentionnés ci-dessus, l'ANADEC cherche maintenant à développer un programme d'incubation pour les entreprises innovantes basées sur les technologies climatiques, spécifiquement pour l'agriculture de conservation et l'agroforesterie durable. Il s'agit d'une assistance technique de suivi après l'achèvement de l'évaluation des besoins technologiques de la RDC qui a identifié les secteurs de l'agriculture, du transport, de la sylviculture et de l'énergie comme les secteurs prioritaires pour le développement de technologies climatiques pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, l'agriculture de conservation et l'agroforesterie durable étant définies comme des approches prioritaires. La nécessité de ce programme d'incubation spécifique est motivée par le fait que 80 % des entreprises de la RDC sont des PME, qui ne sont généralement pas conscientes du changement climatique et utilisent donc des technologies qui polluent l'environnement.

### Agriculture de conservation

Selon la définition de la FAO, l'agriculture de conservation repose sur trois grands principes :

- **Perturbation mécanique minimale du sol** : par exemple, semis et désherbage sans labour. Dans ce type de pratique, il n'y a pas de déformation du sol ni de labour mécanique. L'ensemencement se fait avec un équipement conçu pour planter sur les résidus de la saison de culture précédente.
- **Couverture organique permanente du sol** : Il s'agit de laisser les résidus de culture et les chaumes dans les cultures de labour et de préserver la couverture du sol entre les rangées d'arbres dans les cultures continues.
- **Diversification des espèces** : par des séquences de cultures variées et des associations impliquant au moins trois cultures différentes.

D'une manière générale, comme l'agriculture de conservation évite le travail du sol, il est nécessaire de disposer d'outils et d'équipements adéquats pour planter les cultures dans des conditions appropriées. L'une des principales technologies nécessaires à l'agriculture de conservation est le semis direct ou les planteurs de semis direct, qui permettent aux agriculteurs de planter des cultures sans labourer.

Agroforesterie durable :

L'agroforesterie durable repose sur les principes suivantes :

- **Systèmes de plantation diversifiés** : L'agroforesterie durable utilise un mélange d'arbres, d'arbustes et de cultures pour créer un système agricole plus résistant et plus productif. Cette

diversité permet d'imiter les écosystèmes naturels et d'améliorer la santé des sols et la biodiversité.

- **Gestion des sols et de l'eau** : Des techniques telles que la plantation en courbes de niveau, le paillage et l'utilisation de cultures de couverture sont employées pour améliorer la structure du sol, retenir l'humidité et prévenir l'érosion, soutenant ainsi la productivité agricole à long terme.
- **Intégration des communautés et des connaissances** : L'agroforesterie durable implique les communautés locales et les connaissances indigènes dans la planification et la gestion. Cette approche participative garantit que les pratiques sont culturellement appropriées, économiquement viables et adaptées aux conditions environnementales spécifiques.

## 2. Énoncé du problème

Les startups et les PME du secteur agricole et agroforestière en RDC sont confrontées à divers défis qui entravent le développement des solutions technologiques et l'adoption de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie durable et d'agroforesterie durable:

- 1) Manque de connaissances approfondies sur les technologies à fort potentiels liés à l'agriculture de conservation et l'agroforesterie durable.
- 2) Absence de programmes de soutien spécifiques pour les PME et les jeunes entreprises concernant le développement ou l'adoption de solutions d'agriculture de conservation et d'agroforesterie durable et d'agroforesterie durable
- 3) Accès limité au financement pour les PME afin de développer/améliorer le portefeuille de produits, et pour les entreprises agricoles et agroforestières afin d'adopter des pratiques et des technologies respectueuses de l'environnement : C'est l'un des plus grands obstacles auxquels les PME sont confrontées en RDC. De nombreuses PME peinent à obtenir un financement auprès des prêteurs traditionnels en raison de l'absence de garanties et d'antécédents en matière de crédit. La majorité des communautés agricoles travaillent dans le secteur informel et n'ont pas accès aux services financiers formels, ce qui les met à la merci des prêteurs informels qui pratiquent des taux exorbitants.
- 4) Accès restreint au marché : Les PME agricoles ont du mal à accéder aux marchés régionaux et internationaux en raison de facteurs tels que les barrières commerciales, le manque d'informations, l'accès limité au marché et donc l'incapacité à rivaliser avec les grandes entreprises, ce qui limite la croissance et le potentiel.
- 5) Obstacles réglementaires : notamment une bureaucratie excessive, des taxes élevées et des cadres juridiques complexes.
- 6) Manque d'infrastructure numérique : Nombre de ces PME n'ont pas accès à une électricité fiable, à une connexion internet et à d'autres infrastructures de base. Les PME sont donc incapables d'adopter des technologies plus avancées, d'atteindre de nouveaux clients, d'accéder aux marchés et de développer leurs activités.

L'ANADEC cherche à développer un programme d'incubation qui sera dédié à la fourniture de solutions sur mesure pour atténuer les obstacles susmentionnés et encourager le développement, l'expansion et l'adoption de pratiques agricoles et agroforestières durables en RDC. Les programmes d'incubation peuvent jouer un rôle crucial dans le développement de solutions endogènes et dans la promotion de l'adoption de l'agriculture de conservation et de l'agroforesterie durable parmi les petits exploitants agricoles. En apportant un soutien global, en facilitant l'accès aux intrants et aux équipements et en encourageant l'échange de connaissances, ces programmes peuvent contribuer à la mise en place de systèmes agricoles et agroforestières plus durables et plus résistants.









Cette activité comprendra une cartographie des pratiques et des besoins technologiques dans le domaine de l'agriculture de conservation et de l'agroforesterie durable sur la base de documents clés (évaluation des besoins technologiques, stratégies sectorielles, etc.) En outre, des entretiens seront menés avec des collectifs agricoles et d'autres parties prenantes afin d'élargir et d'approfondir la compréhension des pratiques et des besoins technologiques, ainsi que des obstacles et des défis qui y sont liés. Une attention particulière sera accordée aux pratiques et technologies indigènes.

**Activité 2.2 : Cartographie des PME et des startups actives dans l'agriculture de conservation et l'agroforesterie durable au niveau national**

Cette activité permettra de recenser les PME et les jeunes entreprises qui développent des solutions pour l'agriculture de conservation et l'agroforesterie durable et de mettre en évidence les problèmes et les défis auxquels elles sont confrontées. L'exercice de cartographie permettra

- Identifier et profiler les principales PME agricoles travaillant sur des solutions d'agriculture de conservation et d'agroforesterie durable en RDC. Une attention particulière sera accordée aux solutions basées sur les connaissances indigènes.
- Comprendre les modèles d'entreprise, les défis et les besoins de soutien de ces PME agricoles.
- Évaluer le potentiel des programmes d'incubation pour répondre aux besoins identifiés et soutenir la croissance des PME agricoles.

La méthodologie de cartographie comprendra

**Recherche documentaire sur les PME agricoles en RDC :**

- Réaliser une analyse documentaire des rapports, études et bases de données sur les PME agricoles en RDC.
- Recueillir des informations sur la solution, la taille, le secteur, la répartition géographique et d'autres caractéristiques des PME agricoles.

**Consultations des parties prenantes:**

S'engager avec les parties prenantes concernées, telles que

- Associations du secteur agricole
- Organisations de soutien aux entrepreneurs
- Institutions financières et investisseurs
- Agences gouvernementales et décideurs politiques
- Recueillir des informations sur les défis, les besoins et le potentiel de croissance des PME agricoles.









<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les PME à adopter et à mettre à l'échelle des technologies à fort potentiel susceptibles d'améliorer la productivité, la rentabilité et la durabilité environnementale, par exemple en leur donnant accès à des intrants et à des équipements appropriés pour l'agriculture durable.</li> <li>- Faciliter l'accès des PME participantes au financement, aux marchés et à d'autres ressources.</li> <li>- Mettre en place des parcelles de démonstration pour présenter les avantages de l'agriculture biologique.</li> <li>- Favoriser l'innovation et le partage des connaissances au sein de l'écosystème de l'agriculture de conservation et de l'agroforesterie durable en RDC en encourageant l'apprentissage entre agriculteurs.</li> <li>- Suivre et évaluer l'impact de l'adoption de l'AC sur la productivité et la durabilité des exploitations agricoles.</li> </ul>														
<p><b>Activité 4.1</b> : Conception du programme d'incubation</p> <p>Le partenaire chargé de la mise en œuvre élaborera un programme d'incubation structuré et adapté aux besoins des PME. La conception du programme peut comprendre, entre autres, les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif : Fixer un objectif clair de ce que le programme d'incubation a l'intention de réaliser.</li> <li>- Champ d'application des technologies : Fournir un aperçu clair des technologies et des pratiques pour l'agriculture de conservation et l'agroforesterie durable, qui sera mis à jour régulièrement.</li> <li>- Domaines de soutien : Définir les domaines de soutien qui peuvent inclure le renforcement des capacités, le mentorat, le financement et la mise en réseau.             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Renforcement des capacités et formation : définir la série d'ateliers de formation sur des sujets tels que les pratiques agricoles durables, la gestion d'entreprise, la culture financière et le marketing, et inviter des experts en la matière, des chefs de file du secteur et des entrepreneurs prospères en tant qu'animateurs. Des liens avec les programmes existants de l'ANADEC devront être intégrés.</li> <li>o Mentorat et conseil : mentorat régulier 1 à 1 et soutien consultatif pour soutenir l'avancement continu.</li> <li>o Accès au financement : Le programme aidera les PME à se préparer à l'investissement en termes de plans d'affaires et de présentations. Les institutions financières seront impliquées et introduites pour développer des solutions de financement sur mesure et organiser des rencontres avec les investisseurs.</li> <li>o Liens avec le marché et partenariats : Le programme d'incubation facilitera l'établissement de liens avec des clients, des distributeurs et des partenaires potentiels grâce à l'organisation de rencontres entre acheteurs et vendeurs et d'événements de mise en réseau de l'industrie.</li> <li>o Réseau d'anciens : Le programme développera une structure d'anciens élèves pour fournir un soutien continu et un accès aux ressources et aux réseaux du programme pour les PME</li> </ul> </li> </ul>														

<p>diplômées, établir un réseau actif d'anciens élèves pour faciliter l'apprentissage entre pairs, le partage des connaissances et la collaboration, et organiser des événements réguliers de mise en réseau pour les anciens élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure de candidature et conditions :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Procédure de candidature : Définir la procédure de candidature étape par étape, y compris le nombre de PME.</li> <li>o Critères de qualification et de sélection : Définir les critères de sélection pour participer au programme d'incubation en tant que PME, y compris la solution, la diversité, le stade de développement, le potentiel d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique, etc.</li> </ul> </li> <li>- Période et calendrier d'incubation : Préparer un calendrier détaillé du programme d'incubation comprenant la procédure de candidature, les différentes activités de soutien et une journée de démonstration à la fin du programme.</li> <li>- Business plan : Définir les sources de revenu (par exemple : frais de participation, actions de startups, etc.) et/ou de financement (national ou international ; banques, partenaires, etc.)</li> <li>- Suivi et évaluation du développement technologique (nombre de PME participantes et diplômées, type de solution, répartition par sexe, etc.) ainsi que de la performance technologique (émissions de GES réduites, nombres de bénéficiaires, etc.) recueillis auprès des PME participantes, ainsi que de l'adoption de la technologie (taux d'adoption, gains de productivité et impacts environnementaux) recueillis régulièrement auprès des agriculteurs par le biais d'enquêtes, d'évaluations sur le terrain et de la tenue d'archives.</li> </ul> <p>Au cours du développement, un nombre limité de PME ou startups qualifiants pour ce programme devront être consultés régulièrement pour tester les différents offres/activités prévus.</p>														
<p><b>Activité 4.2 : Atelier de validation</b></p> <p>La conception du programme d'incubation sera présentée à un plus grand nombre de parties prenantes, y compris les membres du groupe de travail, ainsi que des PME et startups qualifiants pour ce programme, des institutions financières et les partenaires potentiels. Cet atelier vise à recueillir les derniers commentaires sur le programme d'incubation.</p> <p>L'atelier durera une journée entière et environ 50 participants sont attendus. Aucune indemnité journalière de subsistance ne sera versée. Une attention particulière sera accordée à l'équilibre entre les hommes et les femmes, conformément à la stratégie du CTCN en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.</p>														







<b>Résultat obligatoire</b> : Élaboration de documents de planification de la mise en œuvre et de communication						
Activité A, Activité B, Activité C	IE1 10 jours NE1 10 jours NE3 5 jours				8,000 USD	8,800 USD
<b>Produits à fournir obligatoirement</b>					8,000 USD	8,800 USD
<b>Résultat 1 : Mise en place d'un groupe de travail.</b>						
Activité 1.1 : Introduire un groupe de travail (GT)	IE1 2 jours NE1 2 jours NE3 1 jour				1,600 USD	1,760 USD
Activité 1.2 : Réunion de lancement et réunions hybrides régulières	IE1 5 jours IE2 5 jours NE1 5 jours NE2 5 jours NE3 5 jours	2 Voyages internationaux – IE1, IE2 Indemnité journalière de subsistance internationale - IE1, IE2 ASD nationale NE1, NE2, NE3 8 membres du comité de surveillance (DSA) 40 participants (DSA) 8 membres du comité de surveillance (DSA) (réunions du comité de surveillance)		Matériel d'atelier et salle de conférence (Rafraîchissements inclus) Matériel d'atelier et salle de conférence (réunions du comité de surveillance) (rafraîchissements inclus)	31,860 USD	35,046 USD
Produits livrables 1					33,460 USD	36,806 USD
<b>Résultat 2 : Analyse du paysage technologique</b>						
<b>Activité 2.1 :</b> Identification des pratiques et des besoins technologiques	IE1 5 Jours IE2 5 jours NE1 5 Jours NE2 2 Jours NE3 2 jours				6,800 USD	7,480 USD
<b>Activité 2.2 :</b> Cartographie des	IE1 2 Jours IE2 2 Jours				4,000 USD	4,400 USD

PME et des startups actives dans l'agriculture de conservation et l'agroforesterie durable au niveau national	NE1 10 Jours					
<b>Activité 2.3</b> : Analyse des lacunes dans les besoins en matière de technologie et de soutien	IE1 3 Jours IE2 3 jours NE1 3 Jours				3,600 USD	3,960 USD
<b>Produits livrables 2</b>					14,400 USD	15,840 USD
<b>Résultat 3 : Analyse de l'environnement national favorable aux PME dans le domaine de l'agriculture de conservation et de l'agroforesterie durable</b>						
Activité 3.1 : Analyse de l'environnement favorable existant	IE1 10 Jours IE2 10 Jours NE1 10 Jours NE2 2 Jours NE3 2 jours				12,800 USD	14,080 USD
Activité 3.2 : Cartographie des capacités, des activités et de la couverture géographique de l'ANADEC	IE1 5 Jours IE2 5 jours NE1 10 Jours NE2 2 Jours				7,400 USD	8,140 USD
Activité 3.3 : Identification des lacunes et des opportunités	IE1 3 jours IE2 3 jours NE1 3 Jours				3,600 USD	3,960 USD
<b>Produits livrables 3</b>					23,800 USD	26,180 USD
<b>Résultat 4 : Conception d'un programme d'incubation au sein de l'ANADEC</b>						
<b>Activité 4.1</b> : Conception du	IE1 15 jours IE2 30 jours				27,500 USD	30,250 USD



Résultat 5.2 : Dialogues sur le renforcement des capacités avec diverses parties prenantes	IE1 4 Jours IE2 4 jours NE1 5 jours NE2 5 jours NE3 5 jours	Voyages internationaux - IE1, IE2 Indemnité journalière de subsistance internationale - IE1, IE2 AVD nationale -NE1, NE2, NE3		Matériel pour l'atelier et salle de conférence (rafraîchissements inclus) (3 quantités)	20,800 USD	22,880 USD
					30,800 USD	33,880 USD
<b>Estimation de la fourchette des coûts pour l'ensemble du plan d'intervention</b>					<b>163,920 USD</b>	<b>180,312 USD</b>

### 5. Profil et expérience des experts.

Sur la base des ressources humaines requises identifiées à la section 4 (Ressources requises et budget détaillé), veuillez fournir une description du profil requis de tous les experts impliqués dans la mise en œuvre du plan d'intervention du CRTC.

Experts requis	Brève description du profil requis
Veuillez utiliser les mêmes titres pour tous les experts que ceux utilisés dans la section 4.	Veuillez fournir une brève description de l'expertise et de l'expérience requises (formation, secteurs d'expertise, années d'expérience, expérience dans le pays, exigences linguistiques, etc.)
<b>Experts internationaux</b>	
Expert en agriculture et agroforesterie (E11)	<p><b>Formation :</b> Diplôme supérieur (master ou doctorat) dans l'un des domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sciences agricoles (agronomie, horticulture, pédologie, etc.)</li> <li>• Sciences de l'environnement ou développement durable</li> <li>• Économie du développement ou développement international</li> </ul> <p>Expérience professionnelle pertinente :</p> <p><b>Au moins 7 à 10 ans d'expérience dans les domaines suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de besoins en solutions agricoles et agroforestières durables ainsi que les barrières d'adoption</li> <li>• Soutien au renforcement des capacités aux exploitants agricoles, aux coopératives ou aux entreprises agroalimentaires par des solutions agricoles et agroforestières durables.</li> <li>• Faciliter l'adoption de technologies et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la conservation et de l'agroforesterie durable.</li> </ul> <p><b>Expertise technique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance approfondie des pratiques agricoles durables et intelligentes face au climat, y compris l'agriculture de conservation, l'agroforesterie et la lutte intégrée contre les ravageurs.</li> <li>• Compréhension de la chaîne de valeur de l'agriculture de conservation et de l'agroforesterie durable, y compris la production, la transformation, la commercialisation et la distribution</li> <li>• Connaissance des dernières technologies agricoles, des innovations et des meilleures pratiques adaptées au contexte de la RDC ou similaire</li> <li>• Capacité à évaluer la faisabilité technique et opérationnelle des nouvelles technologies et leur adaptabilité au contexte local</li> </ul> <p><b>Compétences de facilitation et de formation :</b></p>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences efficaces en matière de communication, de facilitation et de formation pour s'engager auprès de diverses parties prenantes.</li> <li>• Compétences en matière de mise en réseau et d'établissement de relations pour favoriser les partenariats et les collaborations.</li> </ul> <p><b>Compétences linguistiques :</b> Maîtrise du français et de l'anglais et capacité à communiquer efficacement.</p>
Expert d'innovation (EI2)	<p><b>Formation :</b> Diplôme supérieur (master ou doctorat) dans l'un des domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sciences de l'environnement ou développement durable</li> <li>• Administration des affaires ou entrepreneuriat</li> <li>• Économie du développement ou développement international</li> </ul> <p>Expérience professionnelle pertinente :</p> <p><b>Au moins 7 à 10 ans d'expérience dans les domaines suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de besoins en soutien pour le développement de solutions et d'innovations dans le contexte du changement climatique.</li> <li>• Mise en œuvre des programmes d'incubation et d'accélération pour les PME et les startups.</li> <li>• Faciliter l'adoption de technologies et l'innovation dans le contexte du changement climatique.</li> <li>• Développer des partenariats et obtenir des financements de la part de donateurs, d'investisseurs ou d'institutions financières</li> </ul> <p><b>Expertise technique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des pratiques agricoles durables et intelligentes face au climat.</li> <li>• Connaissance des meilleurs pratiques de soutien d'innovation, y compris les programmes d'innovation et d'incubation, les régulations et avantages financiers/fiscales</li> </ul> <p><b>Compétences entrepreneuriales et de facilitation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un fort esprit d'entreprise et une expérience de travail avec des PME et des startups.</li> <li>• Compétences efficaces en matière de communication, de facilitation et de formation pour s'engager auprès de diverses parties prenantes.</li> <li>• Compétences en matière de mise en réseau et d'établissement de relations pour favoriser les partenariats et les collaborations.</li> </ul>

	<p><b>Compétences linguistiques :</b> Maîtrise du français et de l'anglais et capacité à communiquer efficacement.</p>
<p><b>Experts nationaux</b></p>	
<p>Expert en agriculture et agroforesterie (EN1)</p>	<p><b>Formation :</b> Diplôme supérieur (master ou doctorat) dans l'un des domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sciences agricoles (agronomie, horticulture, pédologie, etc.)</li> <li>• Sciences de l'environnement ou développement durable</li> <li>• Économie du développement ou développement international</li> </ul> <p><b>Au moins 5 à 7 ans d'expérience dans les domaines suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de besoins en solutions agricoles et agroforestières durables ainsi que les barrières d'adoption</li> <li>• Soutien au renforcement des capacités aux exploitants agricoles, aux coopératives ou aux entreprises agroalimentaires par des solutions agricoles et agroforestières durables.</li> <li>• Faciliter l'adoption de technologies et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la conservation et de l'agroforesterie durable.</li> </ul> <p><b>Expertise technique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance approfondie des pratiques agricoles et besoins en RDC, y compris l'agriculture de conservation, l'agroforesterie et la lutte intégrée contre les ravageurs.</li> <li>• Compréhension de la chaîne de valeur de l'agriculture de conservation et de l'agroforesterie durable, y compris la production, la transformation, la commercialisation et la distribution</li> <li>• Connaissance des dernières technologies agricoles, des innovations et des meilleures pratiques adaptées au contexte de la RDC</li> <li>• Capacité à évaluer la faisabilité technique et opérationnelle des nouvelles technologies et leur adaptabilité au contexte local</li> </ul> <p><b>Connaissance du contexte de la RDC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension approfondie du paysage socio-économique, politique et environnemental de la RDC, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroforesterie et de la conservation.</li> <li>• Connaissance de l'écosystème de soutien existant, y compris les agences gouvernementales, les ONG, les institutions financières et les associations industrielles concernées.</li> <li>• Capacité à naviguer dans l'environnement réglementaire et politique local et à identifier les possibilités d'alignement et de soutien du programme.</li> </ul> <p><b>Compétences linguistiques :</b></p>

	<p>Maîtrise du français et de l'anglais, avec la capacité de communiquer efficacement dans les langues locales (par exemple, le lingala, le swahili) de préférence.</p>
<p>Expert en renforcement des capacités (EN2)</p>	<p><b>Formation :</b>  Diplôme supérieur (master ou doctorat) dans l'un des domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sciences de l'environnement ou développement durable</li> <li>• Sciences sociales et de formation</li> <li>• Économie du développement ou développement international</li> <li>• Administration des affaires ou entrepreneuriat</li> </ul> <p><b>Au moins 5 à 7 ans d'expérience dans les domaines suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse en besoin des capacités au niveau du développement entrepreneurial et de solutions technologiques</li> <li>• Evaluation des barrières d'adoption de solutions et technologiques et des besoins en renforcement de capacités, en particulier dans le secteur agricole et agroforestier</li> <li>• Développement et facilitation de formats de renforcement de capacités adaptés aux besoins spécifiques d'audiences différentes</li> </ul> <p><b>Compétences en matière de facilitation et de renforcement des capacités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Excellentes compétences en matière de facilitation et de formation pour s'engager avec diverses parties prenantes, y compris les agriculteurs, les PME et le personnel du projet.</li> <li>• Capacité à concevoir et à mettre en œuvre des programmes d'innovation et des ateliers de renforcement des capacités tenant compte des questions d'égalité entre les hommes et les femmes.</li> <li>• Solides compétences en matière de communication et de relations interpersonnelles afin d'instaurer la confiance et de promouvoir une participation inclusive.</li> </ul> <p><b>Connaissance du contexte de la RDC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension approfondie du paysage socio-économique de la RDC, en particulier dans le contexte du renforcement de capacités</li> <li>• Connaissance de l'écosystème de soutien existant, y compris les agences gouvernementales, et les ONG.</li> </ul> <p><b>Compétences linguistiques :</b>  Maîtrise du français et de l'anglais, avec la capacité de communiquer efficacement dans les langues locales (par exemple, le lingala, le swahili) de préférence.</p>
<p>Expert en genre (EN3)</p>	<p><b>Formation :</b></p>

Diplôme supérieur (master ou doctorat) en études de genre ou en sciences sociales (sociologie, anthropologie ou disciplines connexes).

**Au moins 5 à 7 ans d'expérience dans les domaines suivants :**

- Réalisation d'analyses et d'évaluations en matière de genre dans le secteur de l'agriculture ou du développement rural
- Concevoir et mettre en œuvre des politiques, des programmes et des interventions tenant compte de la dimension de genre
- Fournir une assistance technique et renforcer les capacités en matière d'intégration de la dimension de genre
- Défendre et promouvoir l'autonomisation des femmes et l'équité entre les sexes dans le secteur de l'agriculture

**Expertise en matière de genre et d'agriculture :**

- Compréhension approfondie de la dynamique, des rôles et des contraintes liés au genre dans le secteur de l'agriculture, en particulier dans le contexte de la RDC.
- Connaissance des approches sexospécifiques des pratiques agricoles durables, de l'adoption des technologies et du développement de la chaîne de valeur
- Familiarité avec les défis et les opportunités spécifiques auxquels sont confrontées les agricultrices, les entrepreneuses et les travailleuses agricoles en RDC.
- Expérience de l'élaboration et de la mise en œuvre de cadres de suivi et d'évaluation tenant compte de la dimension de genre.

**Connaissance du contexte de la RDC :**

- Compréhension approfondie du paysage socio-économique et politique de la RDC en matière de genre, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroforesterie et de la conservation.
- Connaissance de l'écosystème de soutien existant, y compris les agences gouvernementales, et les ONG.

**Compétences linguistiques :**

Maîtrise du français et de l'anglais, avec la capacité de communiquer efficacement dans les langues locales (par exemple, le lingala, le swahili) de préférence.

## **6. Contribution prévue à l'impact dans le temps**

Veillez fournir une brève description de la contribution prévue à l'impact dans le temps des résultats et des produits fournis par cette assistance technique sur la résilience au changement climatique et/ou la réduction des émissions de carbone. Dans la mesure du possible, veuillez quantifier la contribution à l'impact prévu, par exemple en indiquant le nombre estimé de personnes potentiellement touchées au fil du temps, la contribution au PIB du secteur cible, les émissions de carbone du secteur cible, etc. Cette contribution prévue à l'impact est ce qui se produira si l'objectif (tel qu'il est défini au point 3) est atteint. Veuillez assurer la complémentarité avec les textes des sections 7 à 12 (maximum 1250 caractères, espaces compris).

Depuis 2018, l'ANADEC met en œuvre un vaste programme d'incubateurs d'entreprises dans toutes les provinces de la République démocratique du Congo. Ces incubateurs seront d'importants créateurs et développeurs d'entreprises, dans le but de diversifier l'économie, d'accélérer la croissance et de promouvoir davantage d'emplois pour les jeunes et les femmes. Les activités de milliers d'entreprises ont un impact significatif sur les écosystèmes et contribuent au changement climatique en émettant des gaz à effet de serre. L'élaboration d'une CRT intégrant les aspects de l'atténuation et de l'adaptation au climat contribuera à minimiser les émissions à long terme et à aider les PME à s'adapter aux effets du changement climatique.

## **7. Pertinence par rapport aux CDN et aux autres priorités nationales**

Veillez identifier la pertinence et la contribution de l'assistance technique aux contributions nationales prévues (NDC) et aux autres efforts nationaux prioritaires (TNAs, TAPs, NAPs, NAMAs, etc.). (maximum 2500 caractères, espaces compris)

La contribution déterminée au niveau national (CDN), dont l'objectif actuel est de réduire les émissions de 21 %, a été soumise à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Cette assistance technique contribuera à la mise en œuvre des engagements de la RDC en matière de CDN.

L'élaboration d'un MRT pour une technologie sélectionnée dans l'un de ces secteurs constituera une étape positive dans la mise en œuvre des besoins technologiques du pays ainsi que de la CDN.

## **8. Liens avec les activités parallèles pertinentes en cours :**

Veillez identifier les initiatives, projets ou programmes pertinents, antérieurs ou en cours, des secteurs public et privé, sur lesquels l'assistance du CTCN s'appuiera spécifiquement et auxquels elle contribuera. Dans la mesure du possible, veuillez ajouter des détails pratiques et opérationnels sur les liens entre les activités existantes et l'assistance du CTCN. (Maximum 2500 caractères, espaces compris)

La RDC est résolument engagée à contribuer à maintenir l'augmentation de la température mondiale "bien en dessous" de 2°C en s'efforçant de la limiter à 1,5°C, tout en considérant les défis de la modernisation et du développement durable, y compris les efforts pour adopter une trajectoire de développement à faible émission de carbone, dans un contexte d'émergence. La RDC a déjà soumis trois communications nationales sur le changement climatique et mis en œuvre plusieurs initiatives, notamment le programme d'action national d'adaptation : la stratégie-cadre nationale de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, le niveau d'émission de référence pour les forêts et le plan national d'adaptation.

## **9. Activités de suivi prévues après l'achèvement de cette assistance technique :**

Veillez décrire l'utilisation future prévue des résultats et des livraisons de cette assistance technique, une fois la mise en œuvre du RTCC achevée, afin de contribuer aux impacts prévus au fil du temps, tels qu'ils sont décrits à la section 6. Par exemple, quelles organisations ou parties prenantes utiliseront les résultats de l'assistance technique une fois celle-ci achevée, dans quel

but, à quelle échelle et dans quelle mesure les résultats et les prestations seront appliqués, quand et quelles seront les prochaines étapes entreprises, etc.  
 Une fois que la CRT de la technologie prioritaire aura été élaborée, l'ANADEC mettra en place un programme d'incubation à grande échelle et à l'échelle nationale sur la base de cette CRT. Divers mécanismes de financement seront également étudiés en fonction de l'éligibilité.

**10. Genre et co-bénéfices :**

*Chaque assistance technique doit intégrer des activités d'intégration de l'égalité entre les hommes et les femmes et conduire à des avantages connexes en termes d'égalité entre les hommes et les femmes et d'autres avantages. Au moins 5 % du budget de l'assistance technique doit être alloué aux activités d'intégration de la dimension de genre.*

<p>Intégrée dans la conception des activités :</p>	<p>L'assistance technique intégrera l'intégration de la dimension de genre de manière transversale dans la mise en œuvre du projet. Cela comprendra les actions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Effectuer des analyses des technologies de l'agriculture de conservation et agroforestières durables en mettant l'accent sur les obstacles et les opportunités liés au genre</li> <li>2. Soutenir l'élaboration de programmes d'incubateurs sensibles au genre, en veillant à ce qu'ils intègrent de manière adéquate les considérations de genre</li> <li>3. Assurer une représentation égale des sexes dans les décisions clés</li> <li>4. Soutenir les interventions visant à accroître la participation des groupes vulnérables</li> <li>5. Élaborer et mettre en œuvre des méthodes pour surveiller l'augmentation des possibilités d'innovation et d'emploi des femmes</li> </ol> <p>Un expert national en matière d'égalité des sexes sera inclus dans l'équipe chargée d'assurer une mise en œuvre des activités soucieuse de l'égalité des sexes. L'expert en genre sera chargé de mener une évaluation du genre et d'élaborer un plan d'action sur le genre à mettre en œuvre de manière transversale dans l'ensemble du projet.</p>
<p>L'égalité des sexes et les avantages connexes prévus à la suite des activités :</p>	<p>Sur la base des interventions ci-dessus visant à donner la priorité à l'égalité des sexes et aux avantages connexes, les résultats suivants sont attendus de l'assistance technique :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Programme d'incubateur sensible au genre qui augmente les possibilités de participation et d'emploi des femmes</li> <li>2. Amélioration des compétences et de l'inclusion des femmes dans l'innovation dans les secteurs de l'agriculture de conservation et de l'agroforesterie durable grâce au renforcement des capacités et à la mise en réseau</li> </ol>

**11. Principales parties prenantes dans le pays pour la mise en œuvre des activités d'assistance technique :**

À l'aide du tableau ci-dessous, veuillez énumérer et décrire le rôle des parties prenantes, des participants et des bénéficiaires dans le pays qui seront impliqués ou directement consultés au cours de la mise en œuvre de l'aide.

Partie prenante dans le pays	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
------------------------------	--



NDE	Supervision du projet
Promoteur (ANADEC)	Consultation
Points focaux nationaux (TNA, GEF, GCF, AF, NAMA, NAP, communications nationales, etc.)	Consultations
Ministères (environnement, agriculture, énergie forestière, transports, finances, économie, etc.)	Consultations, fourniture de données, participation au groupe de travail, etc.
Secteur privé, société civile et représentants des donateurs)	Consultations, fourniture de données, participation au groupe de travail, etc.
Universités et instituts de recherche	Consultations, fourniture de données, participation au groupe de travail, etc.
Ajouter des lignes si nécessaire	

**12. Contributions aux ODD :**

Instructions : Veuillez compléter la section grise ci-dessous pour un **maximum de trois ODD** qui seront promus grâce à cette assistance technique. Une liste complète des ODD et de leurs cibles est disponible à l'adresse suivante : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/register/>.

Objectif	Objectif de développement durable	Contribution directe de l'AT CTCN (1 phrase pour les 1 à 3 premiers ODD)
1	Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde	Oui
2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition, et promouvoir l'agriculture durable	Oui
3	Garantir une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tout âge	
4	Garantir une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous	
5	Réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles	Oui
6	Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous	
7	Garantir l'accès de tous à une énergie abordable, fiable, durable et moderne (envisager d'ajouter des objectifs pour le point 7)	
	7.1 - D'ici à 2030, assurer l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes	
	7.2 - D'ici à 2030, augmenter considérablement la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial	
	7.3 - D'ici à 2030, doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	
	7.a - D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies en matière d'énergie propre, y compris les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les technologies avancées et plus propres dans le domaine des combustibles fossiles, et	

	promouvoir les investissements dans les infrastructures énergétiques et les technologies en matière d'énergie propre.	
	7.b - D'ici à 2030, développer les infrastructures et mettre à niveau les technologies pour fournir des services énergétiques modernes et durables pour tous dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs programmes d'appui respectifs.	
8	Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
9	Construire des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.	
10	Réduire les inégalités au sein des pays et entre eux	
11	Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables	
12	Garantir des modes de consommation et de production durables	
13	Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences	Tous les AT doivent indiquer leur pertinence par rapport à l'objectif 13 et à au moins une cible ci-dessous (13.1 à 13.b).
	13.1 - Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques liés au climat et aux catastrophes naturelles dans tous les pays	
	13.2 - Intégrer les mesures de lutte contre le changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	
	13.3 - Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités humaines et institutionnelles en matière d'atténuation du changement climatique, d'adaptation, de réduction de l'impact et d'alerte précoce	
	13.a - Mettre en œuvre l'engagement pris par les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an d'ici 2020, toutes sources confondues, pour répondre aux besoins des pays en développement dans le contexte de mesures d'atténuation significatives et de transparence sur la mise en œuvre, et rendre pleinement opérationnel le Fonds vert pour le climat en le capitalisant dès que possible.	
	13.b - Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités pour une planification et une gestion efficaces liées au changement climatique dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, en mettant notamment l'accent sur les femmes, les jeunes et les communautés locales et marginalisées.	

14	Conserver et exploiter durablement les océans, les mers et les ressources marines en vue d'un développement durable	
15	Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, stopper et inverser la dégradation des sols et enrayer la perte de biodiversité.	
16	Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.	
17	Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable	

**13. Classification de l'assistance technique :**

Veuillez indiquer le principal type d'assistance technique. Facultatif : si vous le souhaitez, indiquez le deuxième type d'assistance technique.

Veuillez cocher les cases correspondantes ci-dessous	Primaire	Secondaire
<input type="checkbox"/> 1. Outils de prise de décision et/ou fourniture d'informations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 2. Feuilles de route et stratégies sectorielles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 3. Recommandations en matière de législation, de politique et de réglementation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4. Facilitation du financement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 5. Engagement du secteur privé et création de marchés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 6. Recherche et développement de technologies	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 7. Faisabilité des options technologiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 8. Pilotage et déploiement des technologies dans les conditions locales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 9. Identification et hiérarchisation des technologies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veuillez noter que toute l'assistance technique du CTCN contribue à renforcer les capacités des acteurs nationaux.

**14. Processus de suivi et d'évaluation**

Une fois que les partenaires de mise en œuvre auront été engagés pour appliquer ce plan d'intervention, le chef de file de la mise en œuvre élaborera un plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique. Le plan de suivi et d'évaluation doit comprendre des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps qui seront utilisés pour suivre et évaluer l'opportunité et l'adéquation de la mise en œuvre. Le responsable technologique du CTCN chargé de l'assistance technique contrôlera la rapidité et l'adéquation de la mise en œuvre du plan d'intervention. À l'issue de toutes les activités et de tous les résultats, des formulaires d'évaluation seront remplis par (i) l'END concernant le niveau de satisfaction générale à l'égard du service d'assistance technique fourni ; (ii) le chef de file de la mise en œuvre concernant les connaissances et l'apprentissage acquis grâce à la fourniture de l'assistance technique ; et (iii) le directeur du RCCCT concernant l'opportunité et l'adéquation de la fourniture des activités et des résultats.

Un spécialiste de la technologie ayant une expertise à la fois dans le domaine de la technologie et du changement climatique sera embauché à temps plein. Cette ligne budgétaire est équivalente au soutien qui sera demandé à cet expert dans le cadre du résultat.